

LIVRET D'INFORMATION - ACCUEIL DES FAMILLES -

Service de Réanimation
Unité de Soins Intensifs Polyvalents

Chef de Service : Dr Elodie PIQUET



L'équipe de réanimation a conçu ce livret dans le but de vous informer du fonctionnement du service et de vous aider à comprendre l'environnement dans lequel votre proche est pris en charge.

Votre proche est hospitalisé en service de réanimation ou Unité de Soins intensifs Polyvalents ; nous savons que ce séjour peut être éprouvant tant pour vous, que votre proche. L'équipe du service mettra tout en œuvre pour soigner votre proche dans le respect de sa personne et vous accompagner au mieux durant cette période.

QU'EST CE QUE LE SERVICE DE RÉANIMATION / USIP :

Le service accueille 24h/24 des patients nécessitant des soins de réanimation et/ou une surveillance continue.

Le service est divisé de la façon suivante :

- **une unité de réanimation** de 8 lits qui prend en charge des patients adultes présentant ou susceptibles de présenter une défaillance d'un ou plusieurs organes mettant en jeu le pronostic vital. La réanimation a pour but de traiter la cause de la défaillance et de suppléer les fonctions vitales défaillantes (avec des traitements tels que la ventilation artificielle, la dialyse..).

- **une unité de Soins Intensifs Polyvalents** de 4 lits attenante à la réanimation qui accueille des patients adultes qui nécessitent une surveillance rapprochée en raison d'un risque d'aggravation de leur état de santé.

Votre proche est actuellement hospitalisé en réanimation ou en USIP. Il va ainsi bénéficier d'une surveillance spécifique et d'un traitement adapté, encadré par une équipe pluridisciplinaire.

A noter que dans certaines situations bien spécifiques, l'équipe médicale pourra envisager une évacuation sanitaire de votre proche ou un transfert vers une unité présentant un plateau technique différent.

L'ÉQUIPE, QUI SOMMES-NOUS ?

- des **médecins réanimateurs et internes en médecine** assurant la prise en charge des patients 24h/24;
- des **infirmiers et aides-soignants** qui se relaient toutes les 12h pour assurer la surveillance, les soins et l'administration des traitements;
- une **cadre de santé**;
- des **agents de service hospitaliers** chargés de l'entretien des locaux;
- plusieurs **kinésithérapeutes** intervenant 7j/7 pour une réhabilitation locomotrice et respiratoire des patients;
- une **psychologue** proposant un accompagnement des patients et des proches. Un suivi psychologique post-réanimation vous sera également proposé.
- une **orthophoniste** intervenant dans la réhabilitation des troubles de la déglutition;
- une **secrétaire** que vous pouvez solliciter pour des renseignements ou documents administratifs, joignable au 04 93 09 52 37;
- une **diététicienne** veillant à apporter un apport calorique adapté à l'état de votre proche;



Vous pouvez solliciter l'aide d'une **assistante sociale** par l'intermédiaire de l'équipe. Il est également possible de demander la présence d'un **représentant du culte** aux côtés de votre proche ainsi que **des interprètes** s'il ne peut communiquer en français ou en anglais.

COMMENT AVOIR DES NOUVELLES DE MON PROCHE ?

Les médecins vous informeront régulièrement de l'état de santé de votre proche. Ils vous reçoivent tous les jours sans rendez-vous entre 14h et 15h30.

Vous pouvez solliciter un entretien auprès des infirmiers du service si vous souhaitez un horaire différent.

La nuit et le week-end, le médecin de garde pourra vous recevoir en cas d'arrivée ou de modification de l'état de santé de votre proche.

Vous pouvez obtenir des nouvelles de votre proche de jour comme de nuit en appelant le :



04.93.09.52.38 si votre proche est hospitalisé dans le **secteur réanimation**

04.93.09.55.19 si votre proche est hospitalisé dans le **secteur USIP.**

Les informations données par téléphone sont volontairement limitées afin de privilégier les entretiens directs et de respecter au mieux le secret médical.

Pour la cohérence des informations, il est souhaitable de désigner, si votre proche ne l'a pas fait, une personne référente qui recevra les informations et les transmettra aux autres membres de la famille. Ceci permet de limiter la multiplication des appels téléphoniques.

Si votre proche a désigné une personne de confiance, l'équipe en tiendra également compte.

De plus, le médecin traitant peut également vous aider à mieux comprendre la situation et pourra prendre contact avec l'équipe médicale.

LES VISITES :

Les visites sont autorisées tous les jours de 10h à 22h limitées à deux personnes simultanément. Ces conditions peuvent être réajustées à tout moment en fonction du contexte sanitaire.

La visite des mineurs de moins de 15 ans est possible sous certaines conditions et doit être obligatoirement encadrée par notre psychologue. N'hésitez pas à nous solliciter à ce sujet.

Pour optimiser la récupération des patients, nous organisons un temps de récupération durant la journée. Ce temps de repos est organisé pour certains patients selon leur état d'éveil, tous les jours entre 13h et 14h30 (lorsque cela est possible). Nous organisons alors nos soins pour limiter de les déranger pendant cet horaire. Si vous avez la possibilité d'organiser vos visites en dehors de ces horaires cela permettra à votre proche de se reposer.

Quand vous vous présenterez devant le service de réanimation, par le biais de l'interphone, un soignant vous ouvrira la porte afin que vous puissiez avancer en salle d'attente.

Recommandations pour les visites:

- Par mesure d'hygiène, nous mettons à votre disposition un vestiaire se fermant à clef dans lequel vous déposerez vos effets personnels;
- Pour une première visite, vous devrez attendre qu'un soignant vienne vous chercher afin de vous expliquer le fonctionnement du service. Le port du masque et la désinfection des mains au gel hydroalcoolique avant et après votre visite sont obligatoires. En fonction du statut infectieux de votre proche, des précautions supplémentaires peuvent être nécessaires.
- Lors des visites suivantes, vous pourrez vous rendre directement dans la chambre de votre proche après avoir respecté le protocole qui vous a été antérieurement expliqué.

La psychologue du service se met à votre disposition pour tout accompagnement. N'hésitez pas à demander à l'infirmière de votre proche de la contacter et de programmer un éventuel entretien.



Comment communiquer avec votre proche :

Lors des visites, vous remarquerez de nombreux dispositifs autour de votre proche qui peuvent être impressionnants mais qui ne vous empêchent pas de toucher votre proche et de communiquer avec lui, même s'il dort ou ne peut vous parler.

Même s'il ne montre aucun signe, votre proche peut sentir votre présence (entendre votre voix, sentir que vous le touchez. . .). Vous pouvez lui parler et lui dire qu'il est à l'hôpital. Il peut être difficile de savoir quoi dire, mais vous pouvez lui donner des nouvelles de la famille ou lui parler de ce que vous avez fait ensemble. Vous pouvez essayer de lire un journal ou un livre si vous ne savez pas quoi lui dire, cela peut être réconfortant d'entendre votre voix.

Si vous le souhaitez, vous pouvez également le toucher : lui prendre la main, lui caresser le visage.

Si votre proche est réveillé mais encore sous respirateur artificiel, une tablette pour écrire peut permettre de communiquer avec lui.

Délirium :

Les patients hospitalisés en réanimation peuvent présenter un delirium de réanimation c'est-à-dire être agité et tenir des propos incohérents. Il peut être causé par la maladie elle-même mais également par les traitements administrés.

Ce délirium est traité par des médicaments sédatifs. Quand il entraîne une trop grande agitation, des contentions au niveau des poignets sont parfois nécessaires afin d'éviter au patient d'enlever ses tuyaux et de se mettre en danger.

Il peut être difficile pour les proches de ne pas reconnaître le comportement de la personne. Ce délirium est progressivement réversible. En général, les patients se souviennent très peu de cette période.

LES EFFETS PERSONNELS DE VOTRE PROCHE :

Lors de l'admission de votre proche en réanimation, un inventaire est systématiquement réalisé. Les bijoux et les objets de valeur sont, soit conservés par le patient (s'il peut en exprimer le souhait), soit déposés au coffre de l'hôpital.

Durant toute l'hospitalisation en réanimation, nous fournissons chemises et nécessaire de toilette. Vous pouvez cependant apporter des produits de toilettes personnels (rasoir électrique, brosse à dents, dentifrice, shampoing, gel douche...).

Les patients sont autorisés à conserver leur téléphone portable.

Afin de personnaliser l'environnement, vous pouvez rapporter des photos, des affiches ou dessins qui pourront être accrochés sur le tableau blanc de la chambre de votre proche.

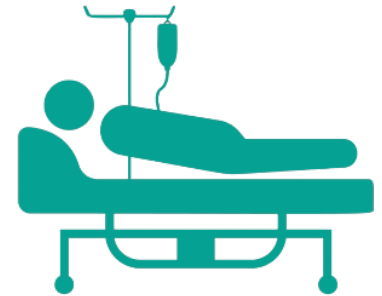
Vous pouvez également apporter de la musique ou des livres audio si votre proche aime en écouter (enceinte avec playlist...). C'est vous qui connaissez les goûts, les habitudes de votre proche et ce qui pourrait éventuellement lui faire plaisir.

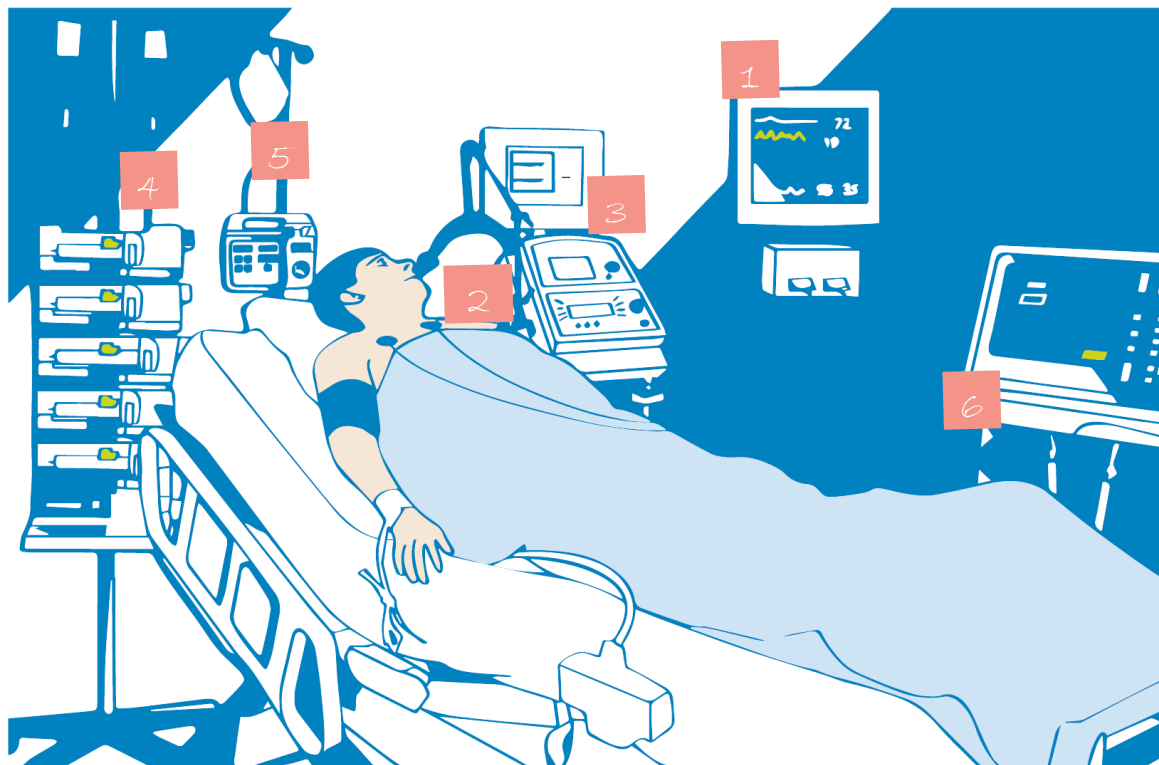
LA CHAMBRE :

La chambre (ou box) de réanimation est composée de divers appareils qui émettent des alarmes et qui assurent la sécurité de votre proche (scope, respirateur, seringues électriques, machine de dialyse..).

C'est un environnement qui peut paraître impressionnant et bruyant mais il est nécessaire à la prise en charge et à la surveillance de votre proche.

Si une alarme se déclenche, elle sera analysée par l'équipe soignante qui prendra la mesure appropriée.





Pour mieux comprendre :

1. **SCOPE** : appareil qui enregistre en permanence les paramètres vitaux (rythme cardiaque, pression artérielle, saturation en oxygène) à l'aide de câbles reliés au patient.
 2. **SONDE INTUBATION** : tube situé dans la bouche du patient, relié au respirateur pour aider le patient à respirer.
 3. **RESPIRATEUR** : appareil permettant une ventilation artificielle. Il est raccordé à la sonde d'intubation ou à une trachéotomie.
 4. **SERINGUES ELECTRIQUES** : appareils qui permettent l'administration précise de médicaments.
 5. **POMPE ALIMENTATION** : machine qui permet d'alimenter le patient par l'intermédiaire d'une sonde gastrique.
 6. **MACHINE DE DIALYSE** : machine qui filtre le sang en remplacement de ses propres reins devenus défailants.
-

En savoir plus :

SEDATION : administration d'un produit qui assure un sommeil plus ou moins profond.

ANALGESIE : prise en charge et suppression de la sensation de douleur.

VOIE VEINEUSE CENTRALE : tuyau fin en plastique placé dans une veine du cou ou de la jambe, qui permet d'administrer des traitements.

CATHETER ARTERIEL : tuyau fin en plastique inséré dans une artère du bras ou de la jambe permettant de surveiller en continu la pression artérielle et de réaliser aisément des prélèvements sanguins.

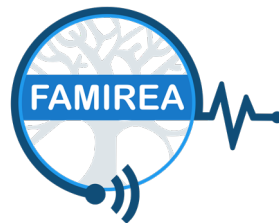
EXTUBATION : retrait de la sonde d'intubation lorsque le patient est réveillé et a retrouvé son autonomie respiratoire.

Prendre soin de vous :

L'hospitalisation d'un proche en réanimation peut constituer un bouleversement dans votre vie. Ce parcours est souvent traversé de haut et de bas pouvant être qualifiés d'« ascenseur émotionnel ». Tout cela peut devenir épuisant physiquement mais aussi mentalement pour les proches. Il est donc primordial que vous preniez soin de vous. C'est en prenant soin de vous que vous pourrez au mieux soutenir votre proche.

N'hésitez pas à demander de l'aide à vos proches, famille, amis... Il est important que vous puissiez partager avec l'équipe soignante vos doutes, vos ressentis émotionnels et vos questions. Notre psychologue peut également vous aider à traverser cette épreuve.

Vous pouvez également contacter la ligne téléphonique d'écoute nationale anonyme et gratuite ECOUTE FAMIREA qui est dédiée aux proches des patients hospitalisés en réanimation au 01 87 02 31 44.



Carnet de bord :

Si votre proche n'est pas conscient, nous laisserons dans sa chambre un carnet de bord.

Il s'agit d'un journal qui lui est destiné et que nous lui remettons à son réveil pour l'aider à comprendre ce qu'il s'est passé durant cette période.

Les soignants écriront chaque jour un message pour lui raconter son quotidien lorsqu'il est endormi.

Lors de chaque visite, vous êtes invité à y écrire si vous le souhaitez. Vous pouvez également y coller des dessins, des photographies, des messages de personnes qui n'ont pas pu se déplacer...



RECHERCHE :

Afin de contribuer à l'amélioration des connaissances médicales, notre service participe à des essais de recherche clinique.

Ces études sont validées par un comité de protection des personnes qui vérifie le bien-fondé de l'étude ainsi que le respect de la sécurité des personnes.

Si votre proche est concerné, son consentement ou celui de sa personne de confiance s'il est inconscient sera toujours recueilli au préalable. Une fiche d'information lui sera remise. Le consentement pourra être retiré à tout moment sans avoir à donner de justification.

Vos notes :



« Lors d'une hospitalisation en unité de médecine intensive réanimation, les repères de chaque personne peuvent être bouleversés. La vie psychique des patients et des familles est particulièrement menacée par la situation anxiogène vécue. Elle requiert l'attention et l'écoute des divers membres de l'équipe.

Notre objectif premier est de veiller à ce que cette épreuve endurée par le patient et sa famille soit la moins douloureuse possible. L'ensemble de l'équipe du service de Réanimation œuvre et veille à soulager à la fois la douleur physique et la souffrance morale des patients ainsi que de leurs proches.

Pour cela, le service de médecine intensive réanimation de l'hôpital de Grasse propose un suivi psychologique à l'attention des patients hospitalisés ainsi qu'un accompagnement des familles durant l'hospitalisation : mais également, au travers de consultations où il est possible de revenir sur l'épreuve de la réanimation où la vie peut être suspendue, reprendre avec des professionnels le vécu de cette expérience afin de mettre des mots sur les maux qui ont été occasionnés par l'hospitalisation. »

Le mot de la psychologue.

